

Les représentants CGT CFDT FO FDSU au Comité d'Hygiène et Sécurité Départemental -Ministère  
Économie Finances Industrie (MINEFI)  
Les représentants CGT CFDT FO UNSA au Comité d'Hygiène et de Sécurité - Ministère des Affaires  
Étrangères  
Les syndicats CGT CFDT FO UNSA du Ministère des Affaires Étrangères  
Les syndicats CGT CFDT FO SUD du Trésor Public  
Les syndicats CGT CFDT FO de l'INSEE

-----

## **Mobilisation du 26 février : des avancées significatives !**

### **26 février : mobilisation réussie !**

Plus de 200 agents du Ministère des Affaires Étrangères, du Trésor, de l'Insee et du restaurant se sont rassemblés dès 14 heures, bien décidés à rester sur place jusqu'au déblocage de la situation. Agents exposés à l'amiante dans le Tripode Beaulieu ou solidaires de leurs collègues

Tout au long de la journée, puis de la soirée, nous avons bénéficié de la solidarité des Unions Départementales (CGT, CFDT, Solidaires, etc.), de nos fédérations syndicales et de la présence militante active de l'ADDEVA 44 (Association Départementale de Défense des Victimes de l'Amiante).

Beaucoup d'actions de solidarité ont eu lieu toute la journée de lundi dans les établissements de l'Insee (Dijon, Rennes, Toulouse, Poitiers, Bordeaux, DG, etc).

Vers 19H, le Minefi a pris conscience que l'occupation se poursuivrait en soirée et dans la nuit, la centaine d'agents toujours présents ayant manifesté leur volonté de rester sur place le temps nécessaire à l'aboutissement de nos demandes.

La pression de la mobilisation, largement relayée par les médias locaux et les interventions régulières des fédérations syndicales auprès des responsables ministériels, ont d'abord écarté la menace d'une évacuation policière, puis amené le Minefi à faire au fil de la soirée des propositions de plus en plus complètes.

### **Des avancées importantes**

Au final, un courrier du Directeur de la DPAEP a confirmé par écrit les avancées, et la levée de l'occupation a été votée à l'unanimité moins 2 contre et 1 abstention.

Les avancées :

-une note de la DPAEP, datée du 20 février, destinée aux membres du Comité Technique Paritaire Ministériel, calomnieuse à l'égard des victimes de l'amiante, sera revue ;

**-suivi médical** : nous avons obtenu la tenue rapide d'une réunion ministérielle sur le suivi médical, traitant de l'amélioration de son efficacité et la possibilité d'un scanner pour tous les personnels exposés ;

**-reconnaissance de site amianté** : le Minefi s'est engagé à plaider au Conseil Supérieur de la Fonction Publique du 23 mars la transposition aux fonctionnaires des dispositifs actuellement réservés au secteur privé et au Ministère de la Défense.

### **Faire aboutir le dossier rapidement**

Nous restons vigilants sur plusieurs points :

- aboutissement effectif du dossier suivi médical, avec le financement des mesures, avant fin mars ;
- reconnaissance du Tripode en site amianté pour les 3 administrations et les personnels de restauration.

Pour cela, nous allons :

- **demander conjointement avec l'ADDEVA 44 une réunion rapide avec le Préfet de Loire-Atlantique pour préparer le dossier pour le Conseil Supérieur du 23 mars ;**
- **mobiliser les personnels nantais pour aller appuyer notre délégation à la Préfecture ;**

Nos fédérations du Minefi et les organisations syndicales du Ministère des Affaires Étrangères vont saisir rapidement les fédérations de fonctionnaires qui siègent au Conseil Supérieur pour faire inscrire le sujet à l'ordre du jour de cette séance du 22 mars.

## **EN CAS DE REFUS AU CONSEIL SUPÉRIEUR, NOUS PRÉPARERONS DE NOUVELLES ACTIONS !**

Nantes le 28 février 2007